

## ***Requiem ou renouveau pour le Red Light?***

Pierre-Mathieu Le Bel

Number 230, January–February 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/61778ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Spirale magazine culturel inc.

**ISSN**

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

Le Bel, P.-M. (2010). *Requiem ou renouveau pour le Red Light?*. *Spirale*, (230), 6–8.

# Requiem

## ou renouveau pour le *Red Light*?

PAR PIERRE-MATHIEU LE BEL

**L**e Quartier des spectacles fait partie de la stratégie de la Ville de Montréal pour situer la métropole sur l'échiquier des villes mondiales de la culture tout en assurant un développement social durable. La requalification de toute la partie du boulevard Saint-Laurent au sud de la rue Sherbrooke est un élément important de son aménagement. En mai et juin 2009 a eu lieu un important processus de consultation publique portant sur deux projets de développement au coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine, projets portés par la Société de développement Angus (SDA). Le 2-22 Sainte-Catherine Est a reçu l'aval de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) alors que le projet Quadrilatère Saint-Laurent, dans l'état où il a été soumis et tel que l'a conçu la firme montréalaise d'architectes AEdifica, a été rejeté. La Ville a cependant décidé de permettre la réalisation des deux projets moyennant quelques conditions.

Les raisons évoquées pour le rejet du projet Quadrilatère Saint-Laurent par l'OCPM tenaient en grande partie à deux éléments facilement jumelables : la conservation du génie du lieu et du patrimoine bâti que le promoteur peinerait à assurer. Au sujet du premier, l'OCPM suggérait au promoteur chargé de démolir la totalité du quadrilatère au nord du Monument National en conservant seulement les façades qu'une plus grande attention soit portée à la convivialité et à la planification des activités qui s'y dérouleront. Quant au second, on désire que des études patrimoniales plus complètes soient réalisées afin de prendre des décisions mieux éclairées. On met en doute, notamment, l'argument du promoteur voulant qu'une conservation plus large soit financièrement impraticable. Je suggère ici une réflexion sur l'origine possible des faiblesses de la proposition du promoteur en matière de patrimoine et je m'interroge sur le rôle de la municipalité dans la mise en place d'une vision à long terme.

Deux contradictions ressortaient de l'argumentaire de la SDA, de la Ville, qui ici prenait place aux côtés du promoteur, et des autres défenseurs du projet lors des consultations. D'abord, d'un côté, ceux-ci expliquaient que le *Red Light* dont on se souvient n'existe plus, qu'il tient du mythe, d'une vision « romantique » du secteur. De l'autre côté pourtant, on nous informait qu'il est nécessaire de chasser des gens et des pratiques qui représentent justement ce *Red Light*. Non seulement cela, mais leur présence a tant d'impact qu'elle serait nuisible. Ainsi, le TNM, la SAT et le Club Soda vantent le succès de leur établissement dans le quartier tout en déclarant que les restes du *Red Light*, qui n'existent

pourtant plus, soutient-on, nuisent à leur pérennité commerciale. Même si l'une des raisons qui poussent à s'établir sur ce quadrilatère est justement le fait qu'il soit mythique, on souhaite effacer les dernières traces vivantes de ce mythe.

La seconde contradiction tenait au fait que le promoteur cherche à faire la démonstration du peu de valeur patrimoniale des édifices afin de laisser la place au nouvel immeuble de douze étages tout en voulant afficher son souci d'en conserver les façades puisqu'elles sont... patrimoniales ! La question est donc : ces édifices sont-ils patrimoniaux, ou pas ?

### LA PRATIQUE PATRIMONIALE DE LA SDA

Une partie de la réponse se trouve peut-être dans l'histoire de la SDA et de la firme d'architectes AEdifica. Celles-ci ont déjà défendu une position patrimoniale, mais ce n'était pas celle faite de briques et de mortier. Pour la SDA, il s'agissait, au milieu de la décennie 1990, de défendre la vocation industrielle des *shops Angus* dans le quartier Rosemont à Montréal afin qu'un promoteur immobilier ne prenne pas l'ensemble de vastes terrains à des fins spéculatives, mais qu'on puisse revitaliser ce qui fut un gigantesque centre d'emplois dans l'est de la métropole. De ce point de vue, l'entreprise d'économie sociale a été tout à fait à l'écoute des citoyens du quartier. L'authenticité patrimoniale de même que l'héritage à conserver et à transmettre tenaient pour eux à la fonction, à la vocation industrielle de ce secteur de la ville où les mises à pied par suite de la fermeture des ateliers du CP ont laissé un vide social. La SDA a réussi depuis à ramener près de 1000 emplois dans ce quartier tout en faisant montre d'une éthique, d'une innovation, d'un souci d'ouverture et de coopération rarement égalés. Elle continue d'être un des acteurs les plus créatifs, dynamiques et socialement responsables de la métropole.

Arrivée dans le quadrilatère Saint-Laurent, la SDA amène avec elle ses pratiques. C'est bien normal. C'est ainsi qu'elle cherche à meubler un espace à la manière d'un terrain vague. Le souci social du promoteur se fait en faveur de ce qui le borde, pas de ce qui l'habite. Le façadisme qu'on lui a reproché en consultation et qu'on reproche à la firme AEdifica dans l'établissement de ses plans est cohérent avec le façadisme exprimé au Locoshop Angus, une autre œuvre d'AEdifica où loge la SDA, sur la rue Rachel. Longtemps le plus long édifice industriel au Canada, l'ancienne usine d'assemblage du CP a été coupée en trois segments et vidée de sa partie centrale.

Sauf qu'un terrain vague n'a d'ambiance que celle que lui confère la météo. Le Quadrilatère Saint-Laurent est tout autre. Qu'il soit en piteux état ne change rien au fait que des gens et des commerces s'y trouvent, parfois depuis fort longtemps. En outre, le patrimoine du *Red Light* est perçu, connu, vécu par une population et sur un espace qui dépasse largement celui des terrains Angus. Il y a les gens qui vivent tout près, mais aussi presque tous les autres Montréalais, francophones ou anglophones. Il y a même en fait une large partie des Québécois, ceux qui ont lu Tremblay et les autres pour qui la seule mention des mots « *Red Light* » suffit à déployer un imaginaire précis. Cela rappelle que le patrimoine est l'expression d'un choix. Il n'a rien d'objectif. Il ne se mesure pas. Il exprime d'abord un attachement émotif.

## UNE IMAGE URBAINE EN PLUSIEURS TONS

Il faut aussi se l'avouer : l'image de la ville de Montréal tient encore à ce *Red Light*. Si des autobus arrivent par dizaines des États-Unis les vendredis soir, ils ne sont pas remplis d'intellectuels en quête d'art contemporain. Si on a tendance à considérer que Montréal est plus enlevante que Toronto, ce n'est pas uniquement parce qu'on peut y écouter Kent Nagano, mais parce que nous passons pour être plus tolérants face à cette diversité qui inclut, oui, le village gai avec ses *drag queens*, le *Red Light* avec son Café Cléopâtre où, non, on ne fait pas que voir des danseuses nues.

L'argument des défenseurs du promoteur est qu'il faut poser un geste novateur et que si des voix s'élèvent, c'est que l'innovation choque inévitablement. Ces mêmes acteurs semblent pourtant fort choqués à l'idée de faire revivre, d'investir, de s'investir dans la revitalisation du burlesque montréalais que le reste de l'Amérique n'a pourtant pas oublié. On aura beau dire, au final, c'est un conflit moral qui s'est joué sur le Quadrilatère Saint-Laurent. Entre ceux qui pensent que le patrimoine peut prendre la forme d'une performance de burlesque à trois heures du matin et ceux qui pensent que c'est impossible. Entre ceux qui croient que le patrimoine s'exprimera par la présence du commerce équitable et de la Culture avec son grand « C » et les autres qui croient que l'esprit de la *Main* ne tient pas dans les matériaux de construction, mais dans son paysage humain bigarré. Aussi socialement responsable soit-elle, la SDA n'a pas démontré de soucis de conserver une catégorie de divertissement qui a fortement contribué à façonner le visage et l'esprit de la *Main*. Pourquoi son économie sociale ne bénéficierait-elle pas aux travailleuses du sexe qui, ma foi, en ont certainement besoin? Espérons que la SDA et la Ville tiendront au moins compte d'une autre recommandation de l'OCPM, celle qui stipule qu'« une attention particulière devrait être portée au relogement des activités existantes. Ce relogement serait temporaire dans le cas des activités appelées à être intégrées dans le nouveau projet et définitif pour celles dont l'intégration au projet ne serait pas possible. [...] la commission est d'avis que ces dernières devraient être relogées à proximité de façon à continuer à contribuer à l'animation de cette partie du Quartier des spectacles qui doit conserver son cachet distinct ».

Les nombreux trous dans la trame urbaine du Quartier des spectacles pourraient permettre de conserver le Cléopâtre à

proximité. Évidemment, si la Ville et le promoteur avaient choisi d'exproprier le stationnement situé 100 mètres plus à l'est entre Saint-Dominique et Berger, juste devant le Métropolis, ils auraient pu remplir une friche urbaine tout en évitant de faire disparaître la dernière salle de spectacle du genre sur la *Main*... À mon sens, accepter de faire une place substantielle pour la marge dans le centre-ville, c'est cela qui serait véritablement audacieux. Partager le lieu avec un autre qui n'a rien de consensuel, juxtaposer les vertueuses Culture et Maison du commerce équitable aux balafres de la ville conserverait ce qu'il reste de l'impression que la surprise peut y éclore à chaque instant. Chasser ceux qui font encore le *Red Light* ne donnera pas plus de personnalité à Montréal; cela en fera au contraire une ville semblable à toutes les villes qui confondent régénération et marketing.

## UN TRAVAIL POUR LES ÉLUS

Peut-on blâmer le promoteur de faire ce qu'il fait, de chercher à reprendre une recette qui a déjà mené au succès dans un lieu mythique dont on parlera certainement? Si l'hésitation est permise, je me questionne plus franchement sur le rôle de l'acteur municipal qui, c'est aussi un élément qui ressort des consultations publiques, ne semble pas avoir une conception claire de ce qu'il entend par patrimoine ou par génie du lieu. Si le promoteur est convaincu qu'il n'y a rien à sauver dans ce quadrilatère, c'est un peu parce que la Ville le lui a laissé croire puisqu'elle a d'emblée ouvert la porte aux expropriations.

Le fait que le cadre réglementaire soit avare sur la question du génie du lieu ne contribue qu'à mettre l'accent sur la nécessité de bien connaître la vision des décideurs. Or, la *Main* est classée patrimoine d'une façon ou d'une autre par les trois niveaux de gouvernement. Ne parlait-on que du Monument national et des façades lorsqu'on écrivit dans le Plan d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie que le bâti du quadrilatère était de valeur patrimoniale « *exceptionnelle* »? Pour ce qui est du fédéral et du municipal, on met entre autres de l'avant le fait que l'artère historique a tenu la fonction de zone d'accueil pour les immigrants durant près d'un siècle. Or, de la présence immigrante sur une zone frontière entre le Montréal anglophone et francophone, rien n'a été dit lors des consultations publiques si ce n'est que le promoteur y avoue candidement ne pas avoir inclus ce thème dans ses réflexions. La Ville n'y a jamais même fait allusion alors que le gouvernement fédéral n'a pas fait acte de présence. La Culture est sans doute moins polémique, mais peut-on parler de l'héritage de la *Main* en faisant l'économie d'une réflexion sur l'immigration et sur la rencontre des différences? Ici, ni les tenants du burlesque, ni ceux du renouveau ne se sont prononcés.

Si on reconnaît collectivement un ensemble comme patrimonial, on admet implicitement la responsabilité de le transmettre aux générations futures. On peut alors se surprendre de l'attitude des trois ordres de gouvernement qui, passifs, se contentent d'accompagner le promoteur sans s'investir massivement dans l'entreprise patrimoniale comme telle ou dans sa définition. Je parle autant de vision que de risques financiers, qui sont de toute façon essentiellement assumés par la SDA. Un cynique y verrait sans doute la raison du soutien de l'administration municipale...

Puisque le boulevard Saint-Laurent est patrimonial, la question est de savoir, non pas pour d'éventuels promoteurs, mais pour nous, en tant que société qui a déclaré que cela faisait partie d'un héritage à transmettre, quelle est l'importance de cet héritage pour les générations futures. C'est la réponse à cette question qui guidera ensuite une responsabilité collective d'investissement financier et humain plus ou moins important. Qui sait, peut-être que le coût financier d'une restauration des édifices actuels du quadrilatère n'aura alors pas semblé si prohibitif. Le rapport de l'OCPM sur le Quadrilatère Saint-Laurent était un élément de réponse qui pointait vers un effort plus grand des pouvoirs publics pour mieux définir ce que les Montréalais sou-

haitent conserver de leur *Main* et de leur *Red Light* mythiques. Les citoyens et groupes de citoyens ont montré leur intérêt pour cette question par leur grande participation aux consultations publiques. À l'avenir, seront-ils soutenus par leurs élus pour s'assurer de pouvoir accompagner le promoteur dans son projet de transformation d'un lieu inclusif qui puisse préserver et transmettre la même force symbolique ? Il ne faut pas oublier que, en plus du 2-22 Sainte-Catherine Est et du Quadrilatère Saint-Laurent, la SDA construira deux autres édifices d'envergure à proximité. C'est dire à quel point elle occupera une place importante dans le paysage urbain. Assisterons-nous alors à un *requiem* ou à un renouveau pour la *Main* ?

# Ces œuvres nées d'une charge

ARTS VISUELS 

PAR ÉMILIE GRANJON

## TRAVAILLER SOUS PRESSION

Exposition collective présentée à la Galerie Graff, 963, rue Rachel Est, Montréal, du 21 mai au 20 juin 2009.

À l'époque où « *le partage du sensible* » de Jacques Rancière offre un espace de jeux privilégié à l'interdisciplinarité, à l'hybridité et à la mixité, comment concevoir la gravure sous un angle original sans pour autant rompre avec la tradition ? En abordant, par exemple, les enjeux et les limites de l'impression, précisément du *transfert par pression*. C'est ce que propose Thomas Corriveau, commissaire de l'exposition « Travailler sous pression », présentée à la galerie Graff du 21 mai au 20 juin 2009. En 1972, Betty Goodwin avait déjà amorcé un tel projet en réalisant la série *Vests* dont on trouve un exemplaire dans l'exposition. Récemment, six artistes québécois — Paul Bourgault, Thomas Corriveau, Yann Pocreau, Lucie Robert, Geneviève Turcotte et Angèle Verret — ont été invités à réfléchir sur cette problématique spécifique au travail de gravure. Leurs recherches, effectuées dans le cadre d'une résidence aux ateliers Graff, se sont concrétisées par

des œuvres singulières dont on peut affirmer qu'elles s'articulent entre elles selon des stratégies complémentaires de « transfert par pression ».

## LE PLEIN ET LE VIDE

Qui dit « transfert par pression », dit « encrage » et « pression ». En appliquant l'encre sur un papier japonais translucide, Thomas Corriveau expose la feuille à une altération naturelle incontrôlée. Dans sa série *Mots blancs* (2009), le liquide coloré lentement séché donne une forme à l'image figurée et un relief à son support. Parce que le papier réagit à l'humidité, il se contracte et ondule, offrant au poème de *Mots blancs : tache* et à la guitare de *Mots blancs : guitariste* une vibration sonore, et aux corps filiformes de *Mots blancs : silhouettes* la possibilité de se mouvoir dans un univers vibrant, pour ne pas dire vivant. Chez Lucie Robert, ce n'est pas le « poids » de l'encre qui est mis en pers-

pective, mais le poids de la presse. Cinq couples d'œuvres nommées *Décharge* (2009) et *Pression* (2009), exposés en vis-à-vis, révèlent et exploitent les limites du papier. Les *Pression*, encadrées entre deux vitres et suspendues au centre de la galerie, semblent projeter leurs traces sur le mur ; ce sont les *Décharge*. Les premières réalisées sur un papier japonais révèlent un torse nu féminin cousu ici et là par un fil dessinant les sutures d'un corps marqué. La pression aurait-elle écrasé ce corps au point de le plisser et de le déchirer ? Elle a assurément permis à l'encre placée sur le papier japonais de le traverser pour aller s'imprimer sur une autre feuille blanche qui lui était apposée. En se *déchargeant* ainsi, le papier japonais se libère du surplus pour offrir une parfaite empreinte du torse *pressé*. Chez Betty Goodwin, le corps se vide au point de s'effacer et ne laisser paraître que le vêtement, « *figure touchante de l'absence* ». La veste représentée dans *Vest 8* (1972) a